

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DEPARTEMENT**

**PYRENEES ATLANTIQUES**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 12

**DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION :** 4 décembre 2025

**SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025**

L’an deux mil vingt-cinq et le huit décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : -

Mmes DARGUY Anne Marie, ETCHEVERRY Sabine, ECHEVERTZ Chantal, OXARANGO Maite, SABALOUÉ Virginie et MM. BARBIER Koxe, BARNECHE Patrick, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mmes DUHALDE Kattalin, PEREZ Karine, et Mr BISCAY Samuel

Mr BARNECHE Patrick a été élu secrétaire.

**Délibération N° 2025-06-02 : Réhabilitation pont Bordalanda – Demande subventions**

Le Maire rappelle qu’une délibération a été prise le 6 juin 2025 par le Conseil Municipal afin d’approuver le plan de financement concernant le projet de reconstruction du pont Bordalanda. Le coût des travaux avait été estimé à 31 180.00 € dont 25 000.00 € de travaux.

L’estimatif ayant été sous-évalué, le coût des travaux s’élèveraient à 44 307.00 € dont 34 521.00€ HT de travaux

Il convient maintenant de solliciter de l’Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possible pour ce type d’opération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

**DECIDE** - d’approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,  
- de solliciter les subventions de l’Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d’opération.

**PRECISE** que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Travaux	34 521,00 €	PNP	26 584,00 €
		Conseil Départemental	5 000,00 €
Etudes	6 180,00 €		
Aléas	3 606,00 €	<i>Total subventions</i>	<i>31 584,00 €</i>
		Fonds propres	12 723,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>44 307,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44 307,00 €</b>

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

